

Au mois de novembre 1845, les fatigues de la classe le jetèrent dans un grand épuisement. Obligé de prendre un repos absolu, il quitta le Séminaire pour revenir à Bécancour. En bon père, Monsieur Dion lui tendit la main. Il lui fit encore partager la cordiale hospitalité du presbytère. Puis, à certaines heures laissées libres par l'exercice du ministère, il continua de l'initier à la science de la théologie.

Le mois de septembre 1846 arriva sans apporter un changement marqué dans l'état du malade. Ne pouvant encore reprendre la vie du Séminaire, il dut descendre à Québec pour demander à Mgr Signay la faveur de conserver sa place dans la cléricature. Il ne fut pas exaucé. Tout en l'exhortant à se soumettre à la volonté de Dieu, qui semblait lui refuser les forces nécessaires à sa vocation, Monseigneur lui signifia de retourner dans sa famille et de déposer l'habit ecclésiastique.

Cette décision fermait au lévite malade les portes du sanctuaire dans le diocèse de Québec. Il en éprouva une douleur bien vive. Sentant dans son âme un attrait prononcé pour la vie sacerdotale, d'un autre côté constatant sa faiblesse physique, il était tout entier à son chagrin, sans connaître ce que Dieu voulait désormais de lui. Dans cette douloureuse perplexité, Monsieur Dion et les Messieurs de Nicolet furent ses consolateurs et ses guides. Cédant à leurs instances et muni de leurs recommandations, il prit le parti de se présenter à un évêque étranger.

A la fin du même mois de septembre 1846, il frappait à la porte du palais épiscopal de Saint-Jacques de Montréal. Monseigneur Bourget le reçut avec honte. Mais, comme il allait partir pour Rome, il le renvoya à son coadjuteur, en disant : " Adressez-vous à Mgr Prince et montrez-lui vos recommandations. J'approuve d'avance la décision qu'il prendra à votre sujet."

L'examen fut favorable à l'aspirant du sanctuaire. Ecoutant son cœur paternel et son abandon à la Providence,